



Vous faites preuve de **capacités humaines d'adaptation et de soutien psychologique**. Vous souhaitez vous impliquer auprès des familles dans un contexte parfois complexe. Devenez :

Technicien.ne de l'intervention sociale et familiale **TISF**

MÉTIER DE L'HUMAIN ET DU LIEN SOCIAL



*Laila,
TISF*

« Des difficultés familiales peuvent nécessiter une aide ponctuelle, pour que chacun retrouve des repères. Au cœur de l'intimité familiale, nous sommes là non pas pour juger mais pour accompagner le cheminement des enfants, adolescents ou parents. »

Un métier qui a du sens

Le-la TISF intervient au domicile des familles confrontées à des difficultés pouvant affecter l'équilibre de la cellule familiale ou le développement de l'enfant. Il-elle peut mener également des actions de prévention périnatale auprès des mamans.

Il ou elle intervient le plus souvent dans le cadre de prestations CAF, de prestations d'aide sociale à l'enfance, d'actions de prévention en PMI ou en complément d'une mesure d'action éducative ou de placement.

Il-elle joue un rôle dans le repérage des situations de maltraitance. Il-elle peut également proposer des actions collectives afin de renforcer le lien social.



EXEMPLES D'INTERVENTIONS DU OU DE LA TISF

- **Samira vient d'avoir des triplés.** Aide au bain et préparation des enfants, aide la maman dans l'entretien du logement et dans la gestion de son budget.
- **Fatou, maman de 5 enfants** dont un en situation de handicap. Aide à la préparation et à la prise du repas.
- **David et Juliana, parents de 2 enfants** placés en famille d'accueil. Accompagnement des parents dans le cadre du droit de visite.
- **Jehan, maman de 3 enfants.** Sortie d'école et accompagnement dans l'aide aux devoirs.



MISSIONS

En pratique : être au plus près des familles

Travailleur social à part entière, **le-la TISF soutient et accompagne les familles à leur domicile**. Son champ d'intervention est centré sur les difficultés rencontrées par les familles, avec un rôle d'accompagnement social, d'insertion et de soutien à la fonction parentale. C'est par la réalisation d'actes partagés de la vie quotidienne que le-la TISF va pouvoir gagner la confiance des familles :

- **Faire avec la famille des gestes de la vie quotidienne dans un but éducatif et de soutien à la parentalité :** travail sur l'hygiène et l'image de soi, jouer ensemble pour apprendre à respecter les règles, gérer son budget...
 - **Proposer et animer des ateliers à thème** regroupant des familles pour favoriser le lien social (informations citoyennes sur les droits et les devoirs, cuisine).
 - **Encadrer les droits de visite** des parents qui se sont vus retirer la garde de leur enfant.
 - **Produire des écrits** professionnels qui servent notamment de support aux actions et d'aide à la décision pour les assistant.e.s social.e.s et éducateurs. tistes.
- **Aider aux soins du bébé et accompagnement périnatal.**
 - **Avoir un rôle d'aide et d'accompagnement** pour favoriser l'intégration de la famille dans son environnement (démarches administratives).



AGIR POUR LA PERSONNE, AU SEIN D'UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Le.la TISF intervient sous la responsabilité d'un.e responsable hiérarchique qui organise ses journées et le.la supervise. C'est aussi un travail de partenariat car d'autres travailleurs sociaux et/ou professionnels de santé peuvent intervenir autour de la famille, par exemple : l'assistant.e social.e, les équipes de l'aide sociale à l'enfance, la sage-femme en période périnatale...

COMPÉTENCES

Savoir-être...

S'impliquer dans le quotidien de familles ou de personnes en difficulté n'est pas anodin. Il s'agit d'un métier qui nécessite du tact, un fort intérêt pour la relation d'aide, en même temps qu'une capacité à s'extraire des situations pour conserver de la neutralité. La faculté d'adaptation à des situations très diverses est donc indispensable. Le.la TISF est tenu.e au secret professionnel et à l'obligation de discrétion professionnelle.

... ET SAVOIR-FAIRE

Connaître les dispositifs et les institutions en lien avec le métier et savoir coopérer avec les différents partenaires (autres travailleurs sociaux et professionnels de santé). Faire preuve de pédagogie pour transmettre les savoirs. Produire des écrits professionnels qui servent de supports aux actions.

FORMATIONS

Comment devenir TISF ?

La formation initiale ou continue, l'alternance et/ou la Validation d'Acquis de l'Expérience (VAE) permettent d'acquérir le **Diplôme d'État de Technicien.ne de l'Intervention Sociale et Familiale**.

Reconversion professionnelle : vous pouvez devenir également TISF par le biais d'un CPF de transition sous certaines conditions. Une possibilité de rendez-vous avec un conseiller en évolution professionnelle (CEP).

À noter : la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) est possible au bout d'un an d'exercice de l'emploi et si besoin, complété par des modules de formation pour accéder au diplôme. Des allègements ou des dispenses de certains modules de formation existent.

Renseignements : Uniformation, Pôle Emploi, CAP Emploi, Centre d'Information et d'Orientation (CIO), Permanence d'Accueil d'Information et d'Orientation (PAIO), Centre d'Information Jeunesse (CIDJ), Mission locale, etc.

CONDITIONS

Une POLITIQUE SALARIALE DYNAMIQUE

Les rémunérations évoluent tout au long du parcours professionnel en fonction des missions confiées, du public accompagné, des compétences mobilisées et des formations suivies. La Branche apporte également des garanties conventionnelles à ses salariés en matière de protection sociale et de formation professionnelle. Par ailleurs, les partenaires sociaux (employeurs et organisations syndicales) mènent une action continue en faveur de la revalorisation des salaires auprès des pouvoirs publics.

Des CONDITIONS DE TRAVAIL SPÉCIFIQUES

Pour se rendre chez les personnes et leur apporter assistance, le métier implique des horaires de travail adaptés. Il peut s'exercer à temps plein comme à temps partiel. Le travail se fait par roulement tous les jours de la semaine.

Le métier implique de nombreux déplacements. Un moyen de locomotion individuel est le plus souvent nécessaire, pour lequel les frais kilométriques sont pris en charge.

POSSIBILITÉS D'ÉVOLUTION

Les métiers de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile permettent de nombreuses évolutions tout au long du parcours professionnel. La montée en compétences ou l'évolution vers d'autres métiers sont favorisées.

Par la VAE, la formation ou les dispositifs de reconversion professionnelle, le ou la TISF peut évoluer par exemple vers les métiers de Responsable de secteur ou d'Éducateur.

« En travaillant dans l'intimité des familles, nous avons une place unique et privilégiée qui nous permet de transmettre des connaissances, délivrer des conseils, encourager et valoriser les savoirs-faire et compétences de chacun des membres de la famille. »
Josy

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile représente près de 5000 employeurs engagés pour le bien être des personnes, en dehors de toute logique de profit !

Travailler pour une structure de la Branche c'est œuvrer pour une société bienveillante, inclusive et juste.